

*bien
meus'*

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.
BEAUX-ARTS.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARRÊTÉ.

INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE
DES
MONUMENTS HISTORIQUES.

Le Ministre de l'Éducation Nationale
Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et
notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927;
La Commission des monuments historiques entendue;

ARRÊTÉ.

ARTICLE PREMIER.

L'ancien prieuré de St-Lubin à LOUVIERS

(Eure)

appartenant à

est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

ART 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les
archives de la préfecture; au maire de la commune de LOUVIERS et
au propriétaire

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 23 JUILLET 1935
PAR DÉLÉGATION SPÉCIALE
Le Directeur Général des Beaux-Arts
Georges LOUSMEAN

22-650-1. 4264-1. [10713]

LE CHEF DU BUREAU
DES MONUMENTS HISTORIQUES et des SITES.

a. L...

Département :
EURE

Commune :
LOUVIERS

Section : ZE
Feuille : 000 ZE 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 16/11/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN, CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF DE L'EURE
Centre des Finances publiques PLACE
DE LA DEMI LUNE 27405
27405 LOUVIERS CEDEX
tél. 02 32 25 71 13 -fax
plgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Ancien Prieuré St Lubin

